L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS JEUDI MATIN, 6 MAI 1875. 35me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI MATIN, 6 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan—bottes, souliers et brodequins.

Par Placide J. Spear, au No 6 rue Prieur, entre Canal et Dauphine—beaux meubles.

Par Albert Paul, au No 16 rue Commune, coin Robertson—teinturerie à vapeur.

Par G. Léanmont, au No 60 de la rue de Chartres—chaussures pour hommes, femmes et enfants, chapeaux pour hommes et jeunes gens.

Par Hoffman, Marks & Co.—au No 35 de la rue de Chartres, au premier—habillements de printemps et d'été, très fins, lingerie, chapeaux, casquettes, malles, valises, &c.

SPECTACLE

Jeudi, 6 mai 1875.

AU VIEUX MIS.—The Chimney Corner, drame et pantomime par la troupe française.

Les Abus introduits par les Radicaux.

Depuis que les radicaux se sont emparés du pouvoir en Louisiane, ils ont introduit dans la confection des lois, une quantité d'abus, destinés à faciliter les fraudes et les spéculations. Nous ne voulons en signaler que deux aujourd'hui parce que nous avons à citer à l'appui des exemples qui en démontrent les inconvénients.

On a pu lire hier par quels procédés étranges le bill qui change la juridiction dans l'affaire d'Alex Newton, l'assassin de Bourdonnaye, avait pu être considéré comme adopté. Passé à la session régulière dans la Chambre Haute seulement, il a été, à la session extraordinaire, adopté au Sénat seulement et n'a pas été même présenté à la Chambre, où la majorité conservatrice avait résolu de le repousser.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'on voit élever la prétention de considérer comme adopté un bill fait ainsi en deux fois et séparément par chacune des Chambres dans deux sessions différentes. L'avocat général Field, lui-même, a déclaré qu'il ne pouvait considérer un pareil bill comme valable et ayant force de loi, même avec la signature du gouverneur.

Mais ce point que nous voulions signaler, c'est le fait extraordinaire de l'ordre donné par l'Orateur Estilette au comité chargé de l'engrossement, d'ordonner un bill qui n'avait pas été présenté à la Chambre dans la session qui venait de finir.

L'Orateur a, d'abord, empiété sur les fonctions du comité d'enrôlement qui était seul compétent pour donner des instructions aux commis. En l'absence du chairman de ce comité, il appartenait à ses obligées de le remplacer et non à l'Orateur.

Cet abus amène à l'abus que nous voulons signaler : l'enrôlement et la signature des bills après la clôture de la session. Ces deux opérations font partie essentielle de la confection des lois et elles ne peuvent être valablement accomplies après la clôture de la session, car alors le pouvoir législatif est suspendu et ne peut plus fonctionner sous aucune forme.

Avant le régime radical, les Chambres avaient adopté la règle fort sage de ne passer aucun bill dans les deux derniers jours de la session, afin que tous les bills passent être enrôlés et soumis à la signature de l'Orateur avant l'ajournement. Avec cette manière de procéder, toute difficulté surgissant à propos d'un bill pouvait être réglée par la législature elle-même.

Avec le nouveau système, les abus les plus monstrueux ont été rendus possibles et on vait avec quel sans gêne les Orateurs, les présidents du Sénat, les greffiers et les commis radicaux ont, après l'ajournement, fait, modifié et amplifié la législation faite dans la session.

Le dernier bill d'allocations générales a été un exemple frappant de cet abus après la session régulière, et le bill Newton est une autre preuve de l'absurdité du procédé, puisqu'il prouve qu'un Orateur peut se permettre, soit par ignorance, soit par connivence, d'ajouter un bill à ceux qui ont été légalement passés.

Un autre abus tout aussi grand établi par les radicaux, a été le pouvoir donné au gouverneur de garder dans sa poche un bill passé dans les derniers jours de la session avec faculté de le signer à sa guise ou de ne pas le signer du tout et d'envoyer son veto seulement à l'ouverture de la prochaine session.

Un exemple va faire ressortir les inconvénients de cet abus. Parmi les bills laissés aux à la discrétion du gouverneur Kellogg, il y a le bill qui autorise la réception des mandats en paiement des taxes arriérées, bill que nous avons combattu. M. Kellogg peut garder ce bill jusqu'à la prochaine session et le signer ou le frapper de son veto le jour de la réunion de la législature.

Tant que le bill n'est pas signé, les collecteurs ont le droit d'exiger des greenbacks en paiement des taxes arriérées et la valeur des mandats reste faible à cause de l'incertitude où se trouve le public sur les intentions du gouverneur.

Un journal annonce que le gouverneur ne signera probablement pas le bill et ce doute doit faire tomber les mandats. Mais qui empêche le gouverneur, d'accord avec une coterie d'agioteurs, de profiter de cette baisse pour acheter plusieurs centaines de mille piastres de ces mandats, puis de promulguer la loi ce qui occasionnera une hausse de 15 ou vingt pour cent et permettra à la coterie de réaliser un gros bénéfice.

Le pouvoir extraordinaire laissé au gouverneur lui permet, en pareil cas, de spéculer à coup sûr ou de faciliter les spéculations de ses collecteurs ou de ses amis, en faisant connaître à eux seuls la décision qu'il prendra.

Si le gouverneur Kellogg ne veut pas être soupçonné de favoriser une semblable spéculation, il doit rendre immédiatement publique sa détermination de signer ou de ne pas signer le bill.

C'est au génie de M. Warmoth que nous sommes redevables de cette dangereuse innovation en matière de Législation et ce sera une des premières réformes à accomplir. Le gouverneur doit avoir un délai fixe pour mettre son veto à un bill après avoir bien que pendant la session et la publication au journal officiel du veto après l'ajournement peut facilement remplacer le message.

Les conservateurs feront bien de refaire avant la session prochaine, toutes les dispositions de lois et les règlements qui ont donné lieu à tant d'abus. C'est un travail préliminaire indispensable en vue de la révision à effectuer de la masse de lois mauvaises accumulées dans nos codes par sept années de corruption, d'ignorance et de vénalité législatives.

UNE ANCIENNE CARTE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—M. Alexandre Debrunner vient de publier une copie avec traduction d'une carte de la Nouvelle-Orléans, faite en 1796 par Carlos Trudeau. La carte est coloriée et bien imprimée. Elle montre ce qu'était la ville du Croissant 80 ans après sa fondation en 1718. La ville était entourée de fortifications qui occupaient l'emplacement actuel des rues Canal, Remparts et Esplanade, d'où est venu le nom de carré de la ville appliqué à cette portion du second district. Le plan de Carlos Trudeau embrassait aussi les marécages et les routes jusqu'au lac.

La carte de M. Debrunner se vend 25 cents, elle a été imprimée chez Wehrman, Passage de la Bourse, 93.

EXIL ET PATRIE. — L'éloquent prédicateur, le père Maumus, nous a offert un exemplaire du volume de poésies qu'il a publié en France sous le titre qui précède. Nous avions déjà reçu au sujet de ce volume une communication, que nos lecteurs trouveront dans une autre colonne et aux appréciations de laquelle nous ne pouvons que nous associer.

PLANCHES A VENDRE.—On verra aux annonces que M. Nicholas Connell a en ce moment au *Star Planing Mill and Lumber Yard*, au coin des rues Calliope et Remparts, une certaine quantité de planches embouvetées pour planchers et clôtures, qu'il propose de vendre à des prix indiqués dans l'avis.

THÉATRE DE L'OPÉRA.

REPRÉSENTATION EXTRAORDINAIRE AU BÉNÉFICE DE M. MOMAS.

Nos lecteurs connaissent la position difficile faite aux artistes de l'Opéra par un concours de circonstances malheureuses. L'habile et populaire chef d'orchestre, M. Momas, qui a eu depuis quatre mois le fardeau de la direction de la troupe, n'a eu que les charges du double emploi qu'il a occupé avec un zèle et un dévouement infatigables. Il n'a touché pour ses soins qu'un mois de son salaire régulier au commencement de la saison et, ensuite, un *pro rata* très faible pendant les mois suivants. Cette situation jointe aux sympathies personnelles que ce digne artiste a su s'acquérir pendant deux années de séjour parmi nous, justifie amplement l'appel que nous venons faire aujourd'hui en sa faveur aux habitués de l'Opéra.

Une représentation extraordinaire sera donnée samedi soir, au théâtre de l'Opéra, au bénéfice de M. Momas, et nous espérons que pour cette occasion la salle sera brillamment garnie. Ce sera la dernière représentation régulière de grand opéra de la saison, et, pour M. Momas, ce sera une représentation d'adieux, au moins jusqu'à ces temps meilleurs. Les patrons de l'Opéra voudront donc donner à l'éminent chef d'orchestre un concours bienveillant et un dernier témoignage d'estime.

Le chef-d'œuvre choisi pour cette occasion est *Robert le Diable*. MM. Chelli, Gadiliè et Feitlinger rempliront les rôles de Robert, Raimbaut et Bertram, mademoiselle Dumouilin celui d'Isabelle.

Le rôle d'Alice servira de début à une jeune chanteuse douée d'une fort belle voix et excellente musicienne, mademoiselle Hélène Leroux, qui est une élève de notre ancien chef d'orchestre, Eugène Prévôt, et de madame Cambier. Mlle Leroux se destine à la carrière lyrique, et sa première apparition dans une occasion semblable ajoutera un attrait de plus à celui de la représentation.

Nous donnerons demain des informations complémentaires sur le programme et sur la location des loges.

LE CONCERT AU BÉNÉFICE DES MUSICIENS DE L'ORCHESTRE.—Nous espérons que le public se fera un devoir d'aller, ce soir, à l'Opéra en réponse à l'appel des artistes de l'orchestre. Nos musiciens ont fait malgré pitance pendant tout l'hiver et ils se trouvent au commencement de l'été avec une escarcelle complètement vide. Il faut une bonne recette ce soir, pour qu'il revienne à chacun d'eux une vingtaine de piastres, somme encore bien insuffisante mais qui sera, néanmoins, d'un précieux secours pour la plupart d'entr'eux. Que chacun porte donc sa piastre ce soir à l'Opéra et contribue à grosser la recette. Le programme du concert est, d'ailleurs, très attrayant.

GRAND CONCERT DONNÉ PAR M. DARDIGNAC A LA SALLE DE L'ÉCONOMIE.—Nous publions dans nos colonnes le programme d'un grand concert qui doit être donné dimanche neuf mai, à la salle de l'Economie par M. Paulin Dardignac, baryton, avec le concours de plusieurs de ses camarades de l'Opéra et de plusieurs dames et messieurs amateurs. Le piano sera tenu par M. Basile Bares. Le concert commencera à sept heures précises. Le prix d'entrée est d'une piastre et de 50 cents pour les enfants.

LE CONCERT DE LA SALLE GRUNEWALD.—Le concert au bénéfice de la société de secours de paroisse de la Chapelle Ste-Anne, avait attiré, hier soir, à la salle Grunewald une assez nombreuse assemblée.

Nous avons en le plaisir d'entendre plusieurs élèves du maestro G. Curto, dont on a applaudi les jolies voix et le talent, ainsi que M. Métégé, qui a chanté l'air de *Joseph*, ténor et Mlle Cior qui ont exécuté un duo de basson et piano. Nous avons remarqué particulièrement l'air de *Linda di Chamouni* par Mme M..... et l'air du *Prophète* par Mlle I. R. Une jeune demoiselle française, âgée d'environ 15 ans, récemment arrivée, Mlle E. de K..... a chanté un air de *Lucrèce Borgia* et nous a émerveillé par l'éclat, la souplesse et l'étendue de sa voix ainsi que par la remarquable organisation musicale dont elle a donné des preuves. Il y a chez elle toutes les *qualités* requises pour faire une cantatrice.

Le public a fait fête aux gracieuses chanteuses et au professeur Curto qui avait organisé le concert, et tout s'est passé à la satisfaction générale.

LECTURES ET RÉCITATIONS.—Miss Jeanie Patterson donnera une séance vendredi soir, 7 mai, au théâtre des Variétés et une autre au même théâtre le lendemain, samedi, à midi. Les billets vendus lundi seront tous pour la soirée ou pour la matinée. Le programme est celui qui avait été annoncé pour lundi.

MORT D'UNE ARTISTE.—Une lettre de la Havane reçue à New York annonce la mort, dans cette ville, de Mlle Marguerite Villiers, artiste de la troupe d'opéra-bouffe d'Aimée. Mlle Villiers a été emportée par la fièvre jaune.

Cette artiste avait fait partie, il y a quelques années, de notre troupe d'opéra.

JOURNAUX ILLUSTRÉS. — La librairie Hébert & Cie, vient de recevoir les numéros du 17 avril de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

LES RADICAUX DU KANSAS.—On lit dans l'*Express* :

Le Kansas vient d'être victime d'un nouveau genre d'escroquerie. Dans le territoire vacant de la portion nord-occidentale de cet Etat, des comtés frauduleux ont été créés par des individus qui, étant liés sur les lieux, ont forgé tous les préliminaires et formalités nécessaires à des créations de ce genre. Ils sont allés jusqu'à contracter des dettes de comté, émettre des bonds, les lancer sur le marché et en empocher le produit. Naturellement les bonds seront répudiés, mais cela n'empêche pas les fripons de rester en liberté et même d'être protégés par une puissante clique de Topeka. Ces prétendus comtés ont pour noms Comanchi, Harper, Kingman, Pratt et Clark, et ils sont évités avec soin par les colons Mennonites, à cause des dettes dont ils sont chargés. Comme si ce n'était assez des sauterelles et de la famine, ces larpins se mettent à l'affût, faisant tout le mal possible et s'engraissant du fruit de leurs crimes.

JUSTICE RENDUE A LA FRANCE.—On lit dans le *Morning Post* :

Quoiqu'il puisse arriver entre l'Allemagne et la France, ce dernier pays aura les sympathies générales du monde. Jamais un peuple n'a témoigné de tendances pacifiques plus fortes et moins douteuses que ne l'a fait le peuple français depuis deux ans. Mais, parce que la France réorganise son système militaire d'après l'exemple qui lui est donné par l'Allemagne, on l'accuse de sinistres desseins et l'on se dispose à l'attaquer avant qu'elle soit devenue assez forte pour être redoutable. Si les rapports des nations doivent être établis sur des règles de cette nature, la paix n'est plus possible nulle part. Si le vainqueur, dans une lutte internationale, a droit d'imposer au vaincu des conditions, ajoute celui de lui dire à un moment quelconque : "Tu deviens trop fort, je dois t'affaiblir avant que tu ne me menaces ;" alors nous sommes entrés dans une ère d'oppressions sans limites et d'appréhensions perpétuelles. Le monde en est-il venu à l'établissement du système de *force sans le droit*.

—Le *Havre* dit que la succursale d'une maison de Paris, connue sous le nom de "Comptoir des fonds publics", vient de supposer ses payements au Havre.

Cette maison avait spécialement pour opérations : la banque et la commission pour achats de titres, payement de coupons, etc.

Le passif est estimé à 300,000 ou 40,000 fr.

—Quand une bonne affaire se présente, il faut en profiter. Il n'arrive pas souvent qu'un marchand, désirant liquider ses affaires et se retirer du commerce, vende son stock à un très grand rabais. C'est ce que fait en ce moment M. Jos. B. Hubbard, coin Remparts et Perdido, et nous ne saurions trop engager ceux qui ont besoin de meubles à s'adresser à lui. Lits, chaises, sofas, bureaux, toilettes, armoires, M. Hubbard vend tout cela à un bon marché extraordinaire.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—BÉNÉFICE DE M. BIDWELL.—L'estimable et populaire directeur de l'Académie de Musique a été bien satisfait hier des deux représentations données à son bénéfice.

La salle a été deux fois comble, dans la matinée comme dans le soirée, et M. Bidwell est convaincu maintenant que si son théâtre a été un peu négligé cette année, le fait n'est pas dû à l'indifférence du public, mais à la dépression des affaires et à une foule d'autres causes trop longues à énumérer.

M. Bidwell sera peut-être plus de succès pour la prochaine saison et nous le souhaitons sincèrement ; mais le public lui a prouvé hier, que ses efforts pour lui plaire n'étaient pas restés inappréciés, et qu'il n'avait pas obligé un ingrat.

La saison théâtrale finit dimanche soir et M. Bidwell pourra se dire en songeant à ses deux représentations à bénéfice : "tout est bien qui finit bien".

Après le spectacle hier soir, le directeur de l'Académie a réuni les membres de la presse dans son salon particulier et leur a offert un délicieux souper arrosé de vins généreux.

MM. Short et Starr, le trésorier et l'assistant-trésorier ont aidé à faire les honneurs, et nous devons remercier M. Bidwell et eux des attentions dont nous avons été comblé.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Comité démocratique de paroisse.

Le comité démocratique de paroisse a lancé la circulaire suivante relativement au recensement :

Salle du comité démocratique de paroisse.

Nouvelle-Orléans, 16 mai 1875.

En vue des erreurs possibles et des irrégularités qui peuvent se glisser dans les retours de ceux qui sont chargés actuellement de faire le recensement de la population de la Nouvelle-Orléans, le comité de paroisse engage tous les votants et tous ceux qui seront des votants en novembre 1876, à voir qu'ils soient comptés et que leurs noms soient portés sur la liste de recensement.

Les officiers des clubs centraux de wards sont requis d'expliquer aux citoyens qui sont membres de leurs clubs l'importance de ce recensement. Ils sont requis également de faire tout en leur pouvoir pour s'assurer que des retours corrects soient présentés, et même de rapporter à ce comité tous les faits qui pourraient être de quelque importance dans le cas où les retours de recensement ne seraient pas conformes à la vérité.

Le comité croit devoir compter sur le zèle et l'activité des officiers des clubs de wards, des membres de l'administration municipale, des membres de l'Assemblée Générale élus dans la paroisse, d'Orléans, et en général de tous les résidents qui ont à cœur le bien-être et la prospérité de la ville.

P. MALOCHÉE, Président.
WILL STEVEN, Vice-président.
E. L. BOWER, Secrétaire.

L'administrateur des Améliorations bien en vie.

Hier matin on avait fait circuler en ville la rumeur que M. E. A. Burke, administrateur du département des améliorations, était mort subitement, et cette fausse nouvelle avait fort inquiété les commis de M. Burke.

A midi, cependant, quelques amis trouvaient chez lui l'administrateur du département des améliorations et lui annonçaient en riant qu'en instant ils avaient pu le croire trépassé.

Funding Board.

Le Funding Board se réunira désormais le mercredi. Les bons et warrants qui lui ont été présentés hier ont été convertis en bons consolidés de la nouvelle émission. En voici la liste :

Charles Lanauze	600,000
Robert Carey	10,000
J. B. Manning	15,000
do do	3,700
E. J. Forstall & Sons	7,000
E. C. Feiger	2,500
C. F. Buddecke	5,000
Charles F. Hoffmann	1,500
P. O. Fazende	500
do do	1,500
N. Kuigkaut	24,500
M. Bonner	15,000
Total	142,500

L'affaire Rodrigues.

L'affaire de l'Etat de la Louisiane contre A. S. Badger, surintendant de police, et ses agents J. J. Pierson et Robert Harris ayant été appelée devant la Cour Criminelle supérieure, l'avocat de district McPheliu a retiré la plainte au nom de l'Etat, et les accusés ont été honorablement déchargés.

L'avocat de district a produit deux documents pour motiver son action.

Le premier est une déclaration de Rodriguez lui-même. Le voici textuellement :

Les dix-neuf billets de la banque de la Havane et les cinquante-quatre doublons que l'on a trouvés en ma possession appartiennent au gouvernement espagnol. Je les livre volontairement au consul espagnol, comme représentant de son gouvernement, et je demande que l'officier de police qui me les a pris les remette au dit consul espagnol.

JOAQUIN RODRIGUEZ.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1875.

Le second document est un reçu du consul Carlos Pié et il est ainsi conçu :

"Messieurs Pierson et Harris, de la police secrète, m'ont remis, en ma qualité de représentant du gouvernement espagnol, dix-neuf billets de la Banque Espagnole de la Havane, de $1,000 chacun, et cinquante-trois doublons et trois quarts, que Joaquin Rodriguez leur a demandé de me livrer comme étant la propriété du gouvernement espagnol.

CARLOS PIÉ.

L'une action de secours des citoyens.

Un certain nombre de citoyens se sont réunis, comme nous l'avions annoncé, au bureau de la compagnie de Sun, pour organiser une association de secours, dont le but doit être de procurer du travail aux centaines de malheureux qui ne peuvent pas trouver à s'employer ou ce moment et qui sont à la veille de manquer de pain.

L'association a été formée définitivement, avec M. Thomas A. Adams comme président, M. Johnson Armstong comme vice-président, M. H. Dudley Coleman comme secrétaire, et M. John Glynn Jas. comme trésorier.

L'administrateur Burke qui faisait partie de l'assemblée a déclaré que la ville pourrait employer 3000 travailleurs si elle avait les fonds nécessaires.

L'essentiel est de trouver les fonds.

M. Burwell a fait des suggestions magnifiques..... sur le papier.

Il voudrait que l'on établisse de grandes manufactures à la Nouvelle Orléans pour employer cinq cents, mille ou deux mille femmes.

Son idée a fait sourire quelques citoyens.

L'assemblée s'est ajournée après cela pour se réunir de nouveau, à la prochaine.

A notre avis, il ne s'agit pas de discuter sur des plans et sur des théories plus ou moins admirables ; mais il s'agit pour le moment de se mettre à l'œuvre sans retard, car la famine n'attend pas.

Le club St-Jean.

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui, à quatre heures de l'après-midi, qu'auront lieu, au Bayou St Jean, les régates données par le club qui porte ce nom. Il y aura certainement foule si le temps est favorable.

TEMPERATURE.—6 mai 1875.

l'thermomètre de C. DURANDEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 A. M.	64	13
12 M.	80	27
3 P. M.	83	28
6 P. M.	80	27

—Voilà longtemps qu'on se préoccupe des inhumations précipitées.

Un inventeur a imaginé un nouveau genre de cercueil à l'usage des personnes qui redoutent d'être enterrées vivres.

Il explique ainsi son système ingénieux :

—Quand la personne enterrée se réveillera, elle n'a qu'à appuyer sur un ressort. Une corde s'ouvre, présente à cet effet, l'étrangle immédiatement.

GRAND ENTREPOT DE PIANOS.—Les personnes qui ont besoin de pianos ou autres instruments de musique et de musique sont invitées à visiter les vastes entrepôts de M. L. Grunewald, rue Bienville No 14. On sait que cette maison a l'agence exclusive de la célèbre manufacture de pianos Pleyel et qu'on trouve également dans ses magasins un grand choix de pianos américains renommés de Steinway, Knabe, &c. Nous rappelons le lecteur à l'annonce pour de plus amples informations.

MOUVEMENT DANS LES CONSULATS FRANÇAIS.—M. Chevalier, consul général de France à Québec, a été nommé consul général à la Havane.

M. Lafevre, consul de France à Charleston, a été nommé consul à Québec.

M. Tiry, consul de France à Riga, a été nommé à Charleston.

M. des Noyers, consul général et chargé d'affaires de France à Santa-Fé de Bogota, a été nommé chargé d'affaires à Caracas.

M. Troplong, consul de première classe à Singapour, a été nommé consul général à Santa-Fé de Bogota.

M. Delabarre a été nommé consul à Singapour.

M. Fouillier, consul de France à Brême, a été envoyé à Breslau.

M. de Saint Sauveur a été nommé consul à Brême.

—On mande de Bruxelles, 13 avril :

Pendant un concert donné dans le parc, un grand arbre est tombé sur les personnes assises au pied. La fille de M. Bérardi, rédacteur en chef de l'*Indépendance belge*, a été légèrement atteinte ; sa gouvernante a été grièvement blessée.

UN VAISSEAU ANGLAIS CAPTURÉ PAR DES PIRATES.—Le steamer *Lamda* est arrivé dans le Mersey, venant de la côte occidentale de l'Afrique. Il amène en Angleterre l'équipage du navire anglais la *Géraldine*, qui a été capturé le 20 janvier par des pirates près de la pointe Pinas, sur la côte d'Afrique. A l'arrivée du navire, le capitaine et son équipage furent jetés à la mer, et le navire fut emmené par les pirates qui le dépouillèrent de tout ce qu'il contenait. Le *Géraldine* était chargé de marchandises et de produits du pays, et les pirates ont été surpris par un grand nombre de chaloupes qui les poursuivirent et les capturèrent. L'équipage s'étonnait à une autre chaloupe pour le quel environ et emmenant avec eux le navire de Pinas. Ils ont maintenant quitté le navire et se sont rendus à la côte où ils se trouvent complètement désarmé ; tous les objets manquent avaient été pillés ; le navire était couvert de sang, et l'on s'aperçut de la disparition de quatre matelots qui avaient été embarqués à la baie de Bananas. Le corps de l'un d'eux, qu'on a retrouvé, était horriblement mutilé ; l'on pense que les autres cadavres ont été jetés à la mer. La *Géraldine* était un navire de Londres ; elle en était partie pour un voyage en Afrique au mois de décembre dernier.

—Le *North China Herald*, de Shanghai, annonce, dans son numéro du 16 février, que le prince Chun, père du nouvel empereur de la Chine, vient d'être nommé commandant de la garnison impériale de Pékin. Le prince Chun est le même qui a une violente altercation dans les rues de Pékin avec M. de Bourboulon, ministre de France. On affirme même que, malgré les excuses qu'il fit alors, il aurait conservé un assez vif sentiment de rancune contre la France.

—On mande des Indes orientales au *Times* :

"La veuve d'un Indou habitant un village du district d'Azimgarh, vient de se noyer aux mêmes lieux que son mari. Mme Kaldwar qui avait une grande réputation de piété mourut, laissant une jeune veuve et un petit enfant. D'abord la veuve chercha à se faire mourir de faim, ainsi que son enfant ; mais trouvant ce système trop lent ou trop facile à découvrir pour les profanes, elle commença en secret une énorme quantité de bois et de paille, monta sur le bûcher, s'y coucha avec son enfant et mit le feu à la paille. Mais elle paraît avoir eu le malheur de changer d'intention. D'après la réputation de fanatisme du mari, on suppose que pendant ce cet acte a été commis pour obéir aux dernières volontés exprimées par lui."

—Un poisson étrange, qui nageait à fleur d'eau, a été capturé jeudi dernier, au Havre, par les pontiers de l'église des Transatlantiques, dans le bassin de l'Eure. Ce poisson a la forme d'une boule, hérissée d'excroissances pointues de l'aspect le plus singulier.

Les employés de l'Aquarium, prévenus en toute hâte, sont allés la chercher et ont pu, dans de bonnes conditions, l'amener à l'établissement du square Saint-Roch, où il a été immédiatement déposé dans un des bacs.

Ce poisson, qui est extrêmement rare dans nos mers, appartient à la famille des sclerodermes, ordre des plectognathes. On l'appelle "coffre" ou bocellier.

Les membres (d'après les coffres triangulaires) présentent, au lieu d'écailles, des compartiments osseux et réguliers, soudés entre eux de manière à constituer une cuirasse inflexible. La queue, les nageoires, la bouche et une sorte de petite lèvre qui garnit le bord des oiseaux, passent par les trous de petites entrées et sont les seules parties mobiles de l'animal. Les mâchoires ont chacune dix à douze dents coniques. Ces poissons ont peu de chair ; mais leur foie est gros et donne beaucoup d'huile. On peut les diviser d'après la forme de leur corps en *coffres* triangulaires, quadrangulaires ou déprimés.

L'individu capturé appartient à la division des coffres quadrangulaires.

—Personne, ici-bas, n'est parfait, pas même les chanteurs, ils pèchent généralement par une faiblesse qui est également celle des hommes d'opéra, celle de croire que la conversation consiste d'être intéressante en dehors des choses de leur métier : aussi, Dieu sait ce que leurs tendances à rumeur et à maintenir la conversation dans la bonne voie, peuvent d'agréments au beau sexe qui emblitit les festins cynégétiques de sa présence. J'ai connu un ténor qui avait obtenu de sa moitié indulgence plénière sur ce chapitre au moyen d'un petit marché.

Il avait été convenu qu'il serait à l'amende chaque fois qu'il parlerait de ses exploits devant elle, et il fa sans dire que la valeur de l'ajustement augmentait lorsque les rapportaux se développaient plus que de raison ou, lorsqu'ils péchaient contre la vraisemblance. Le traité était secret, bien entendu, et un jour que l'époux venait d'entamer le récit d'une de ses expéditions dans l'Atlas, de la lutte héroïque qu'il y avait soutenue contre une panthère, la dame l'interrompit, et les convives ne furent pas peu surpris de l'entendre s'écrier :

—Quel bonheur ! cela aura au moins trois volants avec une queue d'un mètre cinquante !

—Un tailleur disait d'un de ses clients faisant partie du jury :

—Je trouve qu'il acquitte bien facilement.....quand il ne s'agit pas de ma note.

(*Communiqué*.)

Le Père Maumus, Orateur et Poète.

Peu de semaines avant son départ de France, le Père Maumus a fait paraître un volume de poésies, sous le pseudonyme de Elysée Lagrange. Ce magnifique volume est intitulé "Exil et Patrie". Pendant le carême dernier, la parole simple, élevée et profonde du grand orateur Dominicain avait souvent ému et ravi l'immense auditoire de la cathédrale St-Louis ; mais on ne savait pas que l'orateur était poète, et aussi grand poète que grand orateur ; on avait trouvé en lui la pensée dans son éloquence ; on trouvera de l'éloquence dans sa poésie. C'est toujours le même souffle lyrique, le même enthousiasme entraînant, le même accent passionné, la même splendeur de langage. Sa poésie est à la hauteur de son éloquence. Qui ne voudrait connaître le poète après avoir connu l'orateur, et s'ouvrir des flots harmonieux de sa poésie, comme il s'est ému des accents pathétiques de son éloquence !

Voici la préface de "Exil et Patrie" ; elle dit plus et mieux qu'un long article de pourrait dire. "Quand on pleure d'immenses malheurs, quand le sol semble trembler sous nos pieds et que l'horizon est chargé de sombres nuages, c'est alors surtout que l'homme se sent exilé et qu'il aspire à la Patrie qu'aucune force humaine ne pourra ni bouleverser ni ravir. Pendant les horribles catastrophes qui ont fait sombrer tout autour de nous, bien des âmes ont levé les yeux vers le ciel pour se consoler de leurs tristesses et y découvrir peut-être un rayon d'espérance. Ces âmes comprendront mon livre ; elles l'aimeront, je le dédie, car c'est pour elles que je l'ai écrit."

Le volume est en vente chez les libraires à la Nouvelle-Orléans.

DANS QUELQUES JOURS SEULEMENT
$1 99 pour gagner $10,000.

Une ferme en une résidence, à Houston, dont la population est de 20,000 âmes. La distribution—approuvée par le maire et les aldermen de la ville de Houston—de 65,000 acres de terre du choix, 15 maisons, plus de 300 terrains pour bâtir, à Houston, et $25,000 en or—a lieu le 15 mai, pendant la foire d'Etat. LE PRIX DU BILLET N'EST QUE D'UNE PIASTRE.

J. E. FOSTER, directeur,
à Houston, Texas.

Ces deux les gens nerveux ont besoin de tonique. Ce dont les gens nerveux ont besoin, c'est un régénérateur fortifiant. Les médecins ordonnent ce remède pour guérir les affections nerveuses. La raison pour laquelle les nerfs sont si susceptibles, c'est qu'ils sont faibles. Faites disparaître la cause en chassant de leur système la cause de leur faiblesse. Le tonique le plus rationnel, le plus salutaire, et le plus agréable est la préparation de Hostetter connue sous le nom de Stomach Bitters. Les médecins en recommandent son usage pour la guérison de la dyspepsie générale, sachant bien que ces vertus pectorales des qualités fortifiantes extraordinaires et qu'ils sont en même temps un moyen de prolonger les jours de ceux qui sont vieillis par les infirmités de la vieillesse. Le meilleur remède contre les maladies du foie, des reins, de la vessie, de la dyspepsie, le manque d'appétit, les douleurs, les rhumatismes, les maladies nerveuses, les maladies de la peau, les maladies de la vessie, les maladies de la vessie, les maladies de la vessie